



**NOTE RELATIVE AUX INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES DU COUX & BIGAROQUE-MOUZENS, MEYRALS,  
SAINT CYPRIEN, SIORAC EN PERIGORD, SAGELAT et PAYS DE BELVES**

**ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023**

**Inscriptions ouvertes**

La **Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède**, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, gère les 7 écoles situées sur les communes du Coux-et-Bigaroque-Mouzens, Meyrals, Saint-Cyprien, Siorac en Périgord, Sagelat et Pays de Belvès.

Nous vous rappelons que l'inscription des enfants à l'école reste à l'appréciation du Maire de la commune de résidence des familles.

A ce titre, les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à l'école maternelle et/ou primaire, pour la rentrée de septembre 2022, doivent remplir une fiche d'inscription (ci-jointe), **délivrée par leur commune de résidence ou par les services de la Communauté de Communes**. Elle est également disponible sur le site internet de la CCVDFB.

Pour l'inscription, les documents suivants sont nécessaires :

- Photocopie du livret de famille
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation pour les enfants ayant fréquenté une autre école l'année précédente

Un exemplaire de la fiche d'inscription sera conservé par la commune de résidence des parents.

**La commune transmettra les fiches d'inscriptions à la Communauté de Communes.**

**Les fiches d'inscriptions validées seront remises au directeurs et directrices d'écoles.**

Toute demande d'inscription d'un enfant qui réside en dehors du territoire doit faire l'objet d'une demande écrite et motivée de la part des parents, à adresser à la commune de résidence ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes.

Les parents pourront également rencontrer les directeurs et directrices d'école en prenant rendez vous :

- Ecole primaire du Coux-et-Bigaroque, M. REGNIER : 05.53.31.61.42
- Ecole maternelle et primaire de Meyrals, Mme MORON : 05.53.31.35.22
- Ecole maternelle de Saint-Cyprien, Mme AMIAND : 05.53.28.37.97
- Ecole primaire de Saint-Cyprien, Mme AUDIT : 05.53.29.21.49
- Ecole maternelle et primaire de Siorac en Périgord, Mme LEFRANCOIS : 05.53.31.61.06
- Ecole primaire de Sagelat, Mme PSITOLOZZI : 05.53.30.22.49
- Ecole maternelle et primaire de Pays de Belvès, M. MEYRE : 05.53.29.01.33

Le secrétariat de la Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède et, notamment Mme Corinne GILLIER en charge des affaires scolaires, reste à votre entière disposition au 05.53.28.66.00 pour tout renseignement complémentaire.

**Le Président,  
Serge ORHAND**